

Le Pavillon de la danse

La simplicité du mouvement

— Mahtab Mazlouman

Toutes les photos sont de © Patrice Morel

Le Pavillon de la danse, lieu de résidence de l'ADC (Association pour la danse contemporaine) est un édifice lisible et élégant, posé sur la Place Sturm, dans un quartier résidentiel en bordure de la vieille ville et sur les hauteurs de Genève. La structure démontable met en scène le mouvement – thème principal de sa fonction – dans son architecture et agit comme un révélateur urbain qui organise un espace public avec vue sur l'église russe et le Jura en surplomb.



Place publique Charles Sturm, entrée principale

Recherche d'un lieu pour la danse

Le Pavillon a pu exister grâce à la persévérance de l'ADC et de sa directrice Anne Davier après un long combat pour avoir un lieu pour la danse à Genève. Très active depuis 1986 – date de sa création – et bénéficiant d'une convention quadriennale avec la Ville de Genève, l'ADC a pour objectif la sensibilisation à la danse contemporaine avec la présentation de créations chorégraphiques, coproductions et accueils ainsi que des médiations et collaborations avec des écoles professionnalisantes de danse. Provisoirement installée depuis 2004 dans la salle communale des Eaux-Vives, l'ADC s'activait pour créer une "maison de la danse". Celle-ci ne va pas être réalisée à cause d'un référendum votant contre ce projet. La Ville voulant

recupérer la salle communale, il était urgent que l'ADC propose un nouveau projet ; celui-ci va durer de 1997 à 2020.

En 2013, le concours pour la construction d'un lieu dédié à l'art chorégraphique contemporain est lancé. Alexandre Forissier, ingénieur scénographe, a rédigé pour l'ADC les détails de ce concours. Soixante-cinq équipes internationales ont participé et c'est l'agence ON Architecture de Lausanne avec leur projet "Bombatwist" qui a été choisie. Dans un deuxième temps, après un appel d'offre, Change-ment à Vue a eu la mission pour la scénographie. Depuis 2014, Daniel Demont, directeur technique de l'Arse- nic (centre d'art scénique contemporain de Lausanne), a été mandaté pour suivre le projet auprès de la directrice, présente à toutes les réunions.

ARCHI & DANSE



Cour technique, entrée des artistes, bloc arrière-scène

Structure éphémère, fines lames de bois, membrane textile

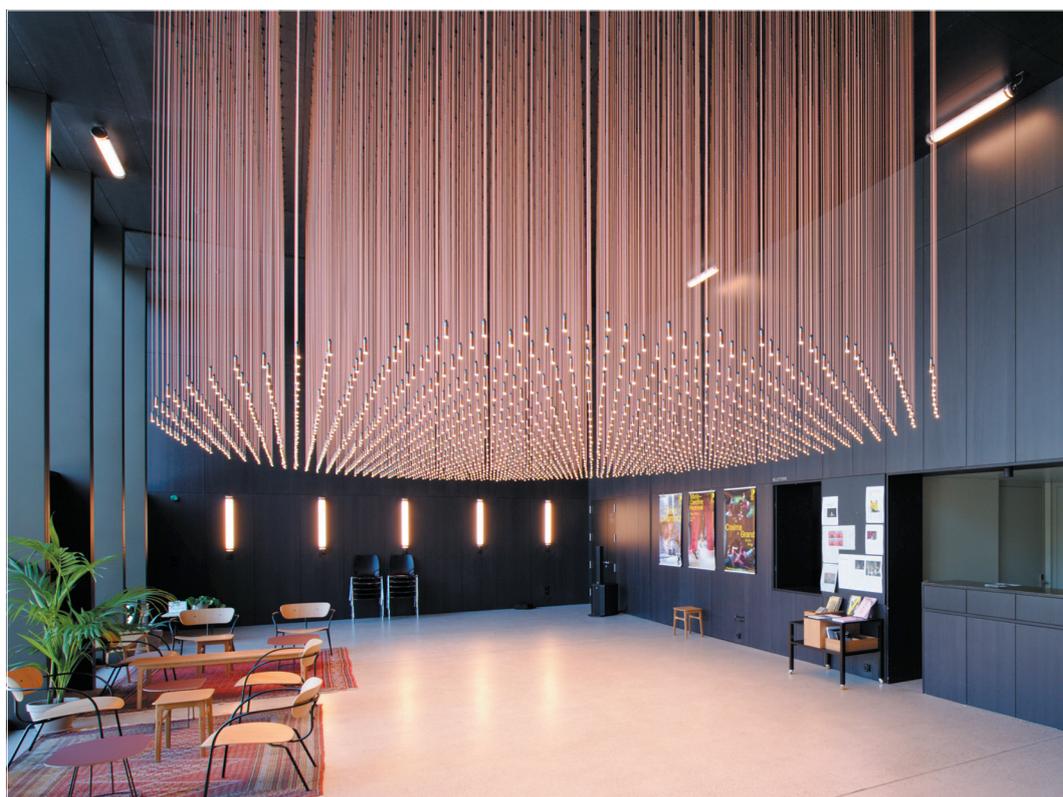
La légèreté de l'enveloppe minimise l'impact sur l'espace public.

Le projet du Pavillon de la danse a pu avoir l'autorisation de construction en 2019, malgré le référendum et les oppositions des riverains. La demande était d'avoir un bâtiment démontable même si au niveau constructif cela devenait plus complexe. Son implantation a été négociée pour une durée de sept ans avec l'association des riverains.

La salle, élément central

Comme l'explique Anne Davier, *"le Pavillon de la danse a été pensé pour la danse. Il est fonctionnel et adapté à cet art"*.

Le lieu a donc été imaginé pour une seule et même fonction. Sur un terrain contraint, le volume de 51 m de long et 19 m de large, avec une hauteur de 11 m, est implanté au bout de la Place et dégage un grand espace pour une esplanade. Le programme architectural est composé d'une grande salle dans son centre et à chaque extrémité, des épaisseurs techniques contiennent les autres éléments programmatiques. L'élément principal du programme est donc la salle d'une dimension de 16,85 m x 24,65 m et 9,05 m sous poutres, d'une jauge de 200 à 230 assis et 400 debout. Le plancher de scène n'est pas orienté, le gradin est démontable. La circulation cour/jardin est possible au lointain.



Hall d'accueil, billetterie, le grand lustre

ARCHI & DANSE



Le plateau de danse directement intégré à la salle

La liaison de part et d'autre du bâtiment s'effectue par les passerelles de la salle puisqu'il n'y a pas de circulation face/lointain. Le Pavillon s'organise sur deux étages plus mezzanines, uniquement hors-sol. L'accès au bâtiment est de plain-pied. Du côté de la Place, au rez-de-chaussée, se trouvent l'accueil et le bar. Un escalier et un ascenseur permettent l'accès au R+1, un plateau complètement vitré avec les bureaux de l'administration et un centre de documentation, ainsi qu'une salle polyvalente et des sanitaires et l'accès à la régie de la salle. De l'autre côté du bâtiment, nous trouvons l'espace de stockage et l'atelier ainsi que l'espace de livraison et les loges. Une loge PMR est aménagée au rez-de-chaussée. Pour des raisons économiques, les dimensions du bâtiment ont été réduites de 10 %. Pour l'équipe, il était important de ne surtout pas toucher à la dimension du plateau ; ce sont donc plutôt les espaces techniques qui ont été repensés.

La structure qui danse

Jean Camuzet, architecte, explique : *“Nous nous sommes posés la question de la manière dont ce bâtiment en structure bois pourrait retranscrire le lieu qui l'accueille. Nous avons proposé une structure porteuse sur laquelle le mouvement est imprégné. Dans notre imaginaire, une danseuse serait passée dans le bâtiment et aurait laissé son empreinte. La chronophotographie (photographie qui a pour but de décomposer le mouvement) a guidé notre recherche et nous avons proposé une succession de cadres de bois se déformant pour imprimer puis figer un mouvement”*.

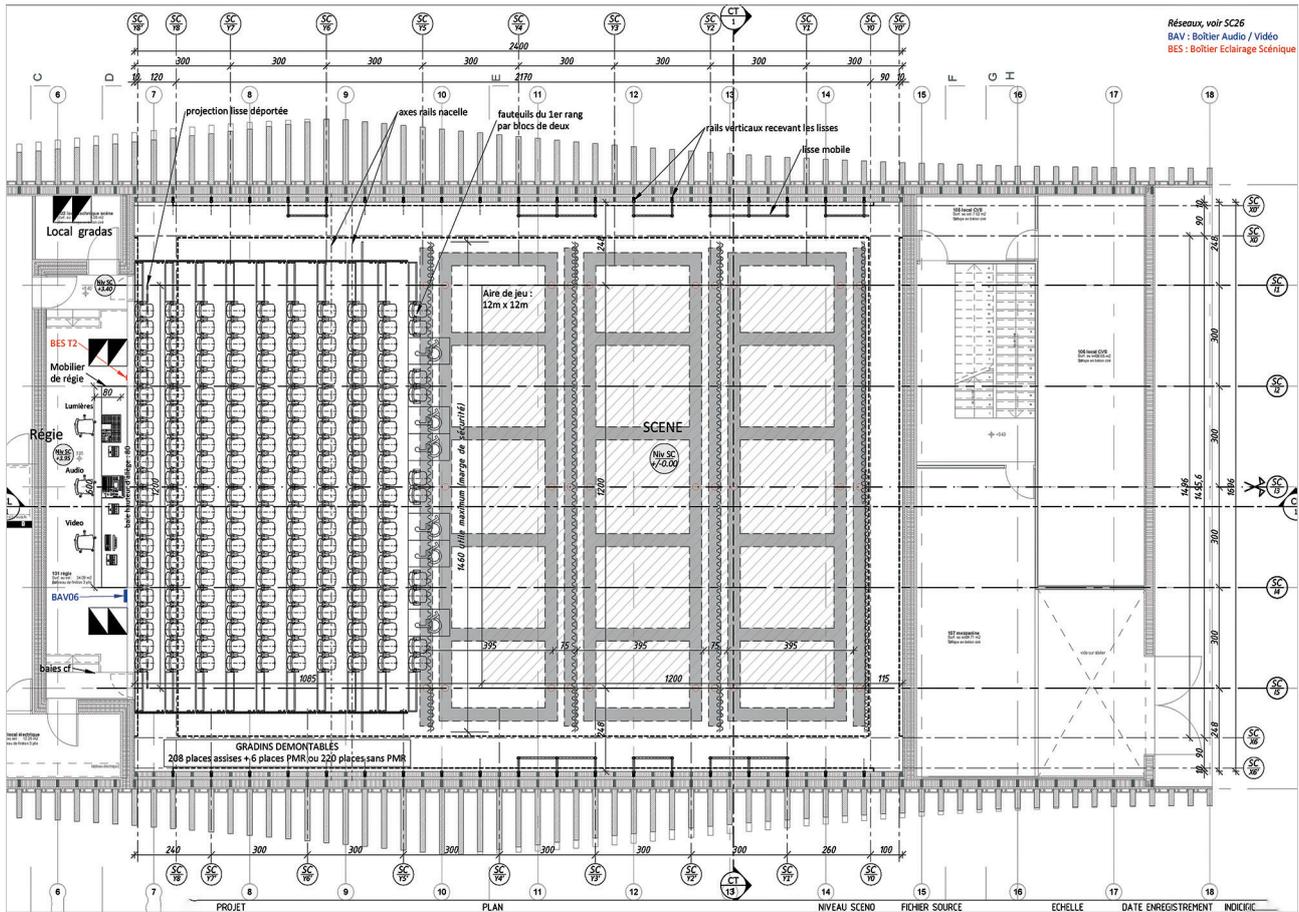
Le volume est constitué d'une structure répétitive auto-

contreventée et posée sur un radier en béton, sans volume souterrain. Le terrain étant pollué, il ne pouvait y avoir d'excavation. Le bâtiment peut durer plus de quatre-vingts ans.

Comme la structure porteuse est située de chaque côté du bâtiment, les deux seules ouvertures ne pouvaient être qu'aux extrémités. *“Les normes incendie en Suisse sont très contraignantes ; proposer des issues uniquement aux extrémités était donc impossible. Les services voulaient des ouvertures de chaque côté, ce qui n'était pas l'intention du projet. Après de nombreuses discussions, nous avons installé au plafond du foyer un rideau coupe-feu qui tombe en cas d'incendie afin de créer une voie de fuite.”*

Vingt et un portiques monumentaux composés de quatre-vingt-quatre cadres symétriques en mélèze lamellé-collé, préfabriqués en atelier à Genève, ont été assemblés sur place. Les éléments de structure sont clipsés dans des rotules. *“Les éléments sont montés en L, par groupe de trois, permettant d'avoir des poutres moins longues et facilitant aussi leur transport en ville. Cela nous permettait de n'utiliser que deux grues. Trois modules par jour étaient montés et le montage a duré six semaines. C'était un chantier rapide mais la coordination au préalable a été longue. Il était important, à chaque fois que nous le pouvions, de présenter les assemblages pour prouver que le bâtiment était démontable. Ainsi, nous avons fait les assemblages sur place lorsque les efforts demandés pour la structure étaient les moins importants. Cependant, à l'endroit où il y avait davantage d'efforts, les assemblages étaient effectués dans l'atelier.”*

Une structure porteuse en bois et à l'air libre pose des questions d'étanchéité du bâtiment. Recouvrir tout le



Plan de niveau au rez-de-chaussée - Document © Changement à Vue

bâtiment d'un chéneau devenait irrationnel en termes de linéaire d'acier. "Nous avons alors proposé de faire un faux chéneau intégré dans la structure du bâtiment. D'autre part, le fait que nous retrouvons le même mouvement des parois dans la toiture aide à créer une ventilation."

La structure est désolidarisée du mur intérieur et dans l'épaisseur, toute la technique et la ventilation sont intégrées. Ce principe a surtout un bénéfice acoustique, un enjeu fort de ce projet. L'environnement urbain est bruyant et les spectacles ne devaient pas être dérangés par les nuisances extérieures ainsi que les habitations par le bruit de la salle. Grâce à la boîte dans la boîte, la transmission des sons et des vibrations est coupée. Les deux bandes techniques contribuent aussi à l'isolation acoustique. Les parois sont en mélèze et épïcéa. À l'intérieur de la boîte, les matériaux utilisés ne coûtent pas cher, comme les panneaux en paille compressée du plafond de la salle, bénéfiques pour l'acoustique, ainsi que les panneaux microperforés.

Wind you never felt

Une œuvre artistique a été pensée pour le hall d'accueil, s'inscrivant dans l'esprit du mouvement qui règne dans le bâtiment. Grâce au FMAC (Fonds d'art contemporain de la Ville de Genève), au DCTN (Département de la culture et de la transition numérique), et une collaboration entre l'ADC, la DPBA (Direction du patrimoine bâti de la Ville) et ON Architecture, un concours a été organisé auprès de six artistes locaux. L'installation lumineuse et cinétique de Rudy Decelière *Wind you never felt* (le vent que tu n'as jamais senti) a été retenue. L'œuvre est composée de 1 687

unités montées à la main, une par une. Les fils et bobines – fabriqués à partir d'acier, de cuivre et de diodes électroluminescentes (LEDs) – se balancent grâce à des impulsions électriques induisant une réaction électromagnétique. Le mouvement des pièces de l'installation est aléatoire, sans réelle organisation.

Le Pavillon est une des premières salles construites pour la danse à Genève. Son architecture porte le récit de sa fonction. La programmation ambitieuse démontre le dynamisme de l'art chorégraphique et, par conséquent, la nécessité d'un lieu dédié à cet art.

Générique

- Maître d'ouvrage : Ville de Genève, Direction du patrimoine bâti
- Maître d'usage : ADC (Association pour la danse contemporaine)
- Maîtrise d'œuvre : ON Architecture, Jean Camuzet, Lausanne
- Scénographie : Changement à Vue
- Acoustique : Architecture & Acoustique
- Ingénierie civile : Ratio Bois
- Œuvre du foyer : Rudy Decelière

- Coût des travaux : 8,1 M€ HT
- Surface : 1 633 m²

- Livraison du bâtiment : mai 2020

Le Pavillon de la danse

Sobre et ultra compact

Patrice Morel

Toutes les photos sont de © Patrice Morel

Les prescriptions scénographiques sont ici étroitement liées au geste architectural ; tout s'emboîte pour ne former qu'un tout. L'efficacité et la modernité des équipements scéniques sont les seuls facteurs contributifs qui confèrent à cet équipement une prise en main pratiquement immédiate. Le traitement acoustique n'est pas en reste puisque la dynamique des pratiques les plus extrêmes n'a quasiment aucune chance de nuire à cet environnement prestigieux. Citadins, dormez tranquilles ! Ici tout se passe à l'intérieur.



Courbe de visibilité, pente de la tribune



Configuration frontale, tribune HOAC® Stage Technology



Galerie des régies, poste de régie son

D'un point de vue global

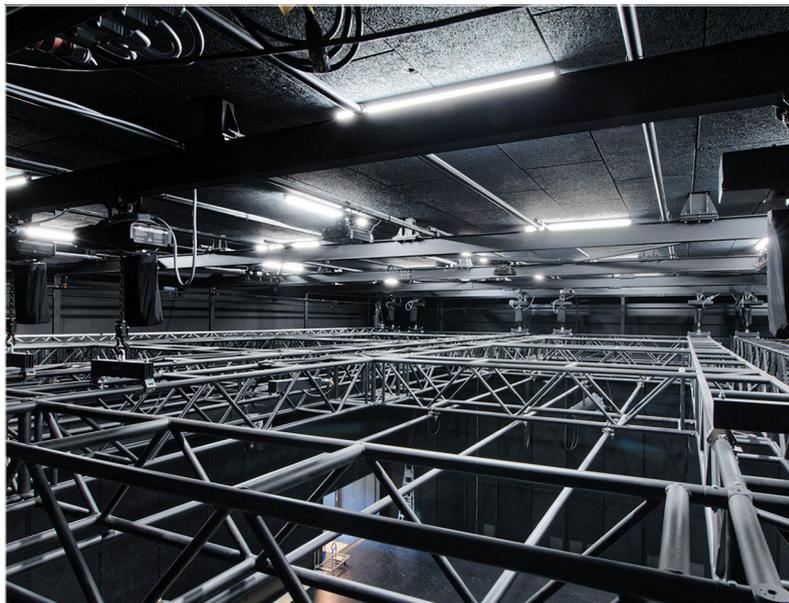
Les plans de coupe sont éloquentes : ils reflètent clairement les équilibres et le rapport entre les différents espaces de travail. Dès la première lecture, nous remarquons ce grand bloc salle, livré sans cadre de scène, qui absorbe à lui seul pratiquement la totalité de la volumétrie disponible. La situation est d'autant plus flagrante sur la coupe transversale. Les parois latérales, qui redéfinissent *a priori* l'espace scénique, viennent se confondre avec les parois extérieures du bâtiment. Cette organisation explique notamment le rôle primordial de la passerelle périphérique. Ce dégagement – de prime abord réservé à la technique – voit ses fonctionnalités accrues. Cette servitude assure à elle seule la totalité des échanges transversaux (hors d'eau et d'air) dans le sens face/lointain, entre d'une part la façade la plus au sud (accès public, billetterie, administration) et d'autre part la façade la plus au nord (arrière-scène, loges, stockage, ...). Cette situation a des répercussions immédiates sur les surfaces restantes disponibles et la fonctionnalité sur les locaux adjacents. Les caractéristiques dimensionnelles architecturales étant imposées, il semble que les acteurs du

projet soient tout de même parvenus au plus juste équilibre.

Le plancher Harlequin Scène Système recouvre la totalité de la dalle du plateau technique. Mesurant 23,75 m x 16,85 m, le complexe reçoit en finition un contreparement en hêtre résistant parfaitement bien aux descentes de charges de la tribune démontable.

Comme expliqué dans l'article précédent et même si, à première vue, la configuration par défaut semble être à majorité frontale, l'outil de travail tient ses promesses et sert au plus juste les nombreuses configurations exigées au programme initial.

Le quai de déchargement, d'une hauteur d'à peine 30 cm, se destine plus particulièrement aux livraisons courantes qui pourront être réalisées à partir d'un ou plusieurs véhicules de type 10 m³ à 20 m³. En revanche, les gros volumes devront être déchargés au sol. Le matériel pourra être ensuite acheminé à l'intérieur du bâtiment, soit à l'aide d'une rampe amovible en alu soit en remontant par la pente d'accès latérale. La porte d'accès décor extérieure de petites dimensions organise l'acheminement du matériel selon trois axes : stockage à proximité dans l'atelier et dépôt de l'arrière-scène situé au rez-de-chaussée, rangement sur les râteliers et étagères



Gril de charge, structure alu, fers porteurs filants IPE200



Passerelle de face à 60° au niveau du fond de salle

situés en mezzanine au niveau R+1, acheminement au plateau en salle au travers du dégagement de décor côté cour. Les locaux techniques et le stockage se répartissent tant bien que mal dans les disponibilités restantes. L'armoire de commande de machinerie est installée dans l'atelier technique situé en fond de salle au niveau R+2. Le TGBT et le nodal réseaux scéniques sont situés au niveau R+1. Ils sont en accès direct depuis les postes de régies.

• Espace de médiation culturelle

Situé au niveau R+2, ce volume se présente sous la forme d'un petit plateau technique d'environ 25 m² parfaitement exploitable. L'espace de travail est équipé d'un projecteur vidéo fixe, d'un boîtier BAV et d'une embase PC32A 400 V TRI + N + PE, alimentation scénique destinée principalement aux équipements additionnels, tels que blocs de gradateurs, projecteurs et systèmes de sonorisation montés sur trépieds. Le volume est en communication directe avec la passerelle périphérique située en salle.

Dispositif de machinerie et plateau

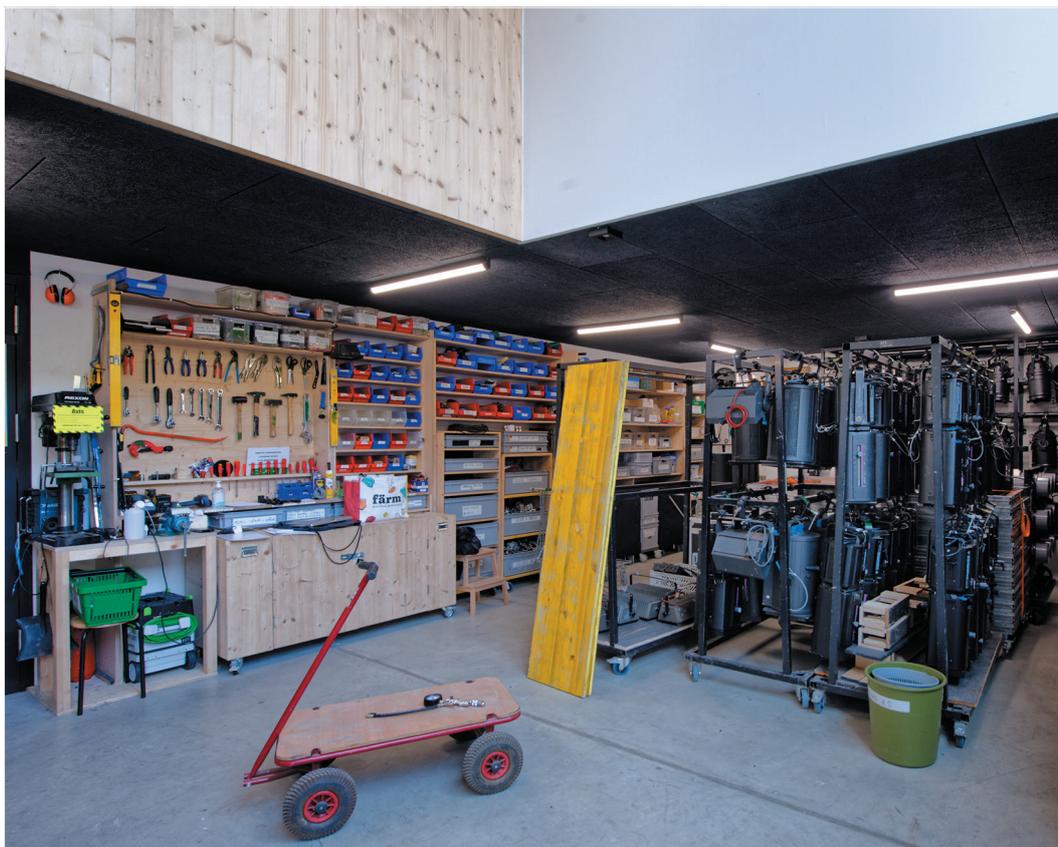
Nous ne reviendrons pas sur la conception d'ensemble, largement développée dans l'article précédent. L'ACT (Assistance pour la passation des contrats de travaux) et la DET (Direction de l'exécution des travaux) ont été élaborées dans un premier temps par Alexandra Union. Ludovic Hallard, de l'agence de scénographie Changement à Vue, est intervenu quant à lui pratiquement à mi-chantier, avec la rédaction d'un premier compte rendu fin 2019, suivi d'une reprise des lots scénographiques en début d'année 2020. L'équipe de Changement à Vue s'est positionnée en toute logique dans une phase opérationnelle et d'accompagnement.

L'utilisateur a été consulté sur un certain nombre de points, dont la détermination du plancher de danse. Faisant suite à une série de tests, l'équipe de maîtrise d'usage s'est arrêtée sur un modèle proposé par le fabricant Harlequin Floors, sous-traitant du mandataire bc Swiss. N'ayant été consulté *a priori* ni en phase programmatique ni en phase de conception, José-Manuel Rodriguez, directeur technique en poste, découvrait alors au fur et à mesure les différents aspects des postes retenus au titre du cahier des charges. Il lui a été néanmoins possible de

tenter quelques modifications à la marge, sur certains critères relevant des préconisations issues des lots scénographiques. Pour des raisons évidentes de compatibilité, une volonté commune de s'accorder sur un même système de tribune démontable en alu HOAC® Stage Technology est apparue au plan local entre les différents espaces de diffusion de l'agglomération genevoise, dont La Comédie de Genève, le Théâtre de Carouge, Le Pavillon de la danse et bien d'autres. Il faudra néanmoins s'interroger à un moment ou un autre si, à l'usage, cette préconisation s'avère pertinente ou s'il n'était pas plus efficace de faire appel à des systèmes de tribunes télescopiques mobiles. Rappelons à titre informatif que le temps de montage ou de démontage de la tribune installée au Pavillon de la danse est estimé, *a minima*, à deux services de cinq personnes. Le lot chaises ou fauteuils prévu dans sa version définitive n'est toujours pas arrêté. L'exploitant utilise actuellement, par défaut, son ancien parc de chaises mobiles.



Pont de face à 45°, nacelle à translation motorisée



Espace et stockage et de rangement arrière-scène

Pour aller plus en détails

Le principe scénographique d'ensemble partait d'une idée largement éprouvée dans ce type de réalisation. La ligne directrice tenait au fait de s'affranchir d'une orthogonalité trop prégnante avec la mise en œuvre, par exemple, d'un système de serrurerie et de machinerie suffisamment souple pour convenir à toutes les configurations envisagées. Les prescriptions devaient tenir compte du fait que l'exploitant désigné comptait réutiliser dans sa globalité le parc matériel présent dans son ancienne configuration (palans motorisés synchronisés, structures tridimensionnelles, blocs de gradateurs mobiles, projecteurs traditionnels, sonorisation, vidéo, câblage, ...).

• Dispositif de machinerie

L'altimétrie disponible en salle ne s'opposait d'aucune manière à la mise en œuvre d'équipes motorisées à tambours de câbles montées sur cadre ou équivalent. Le fait de recourir à des équipements de levage de type *touring* conçus sous la forme de moteurs et de ponts mobiles est une décision revenant à l'utilisateur. L'exploitant explique son choix en partie par le fait qu'ils avaient déjà en leur possession des éléments de structures tridimensionnelles, des palans motorisés et une télécommande. Il leur a semblé plus simple, en termes de flux de travail, de s'organiser à partir de sous-ensembles mobiles indépendants et reconfigurables à volonté. Le principe de base retenu par défaut comprenait la livraison de trois truss de scène intercalés en alternance avec quatre ponts mobiles indépendants, le tout nu par une série de palans motorisés synchronisés. Ces derniers sont eux-mêmes raccordés à cinq guides de coulissement longitudinaux (formant le grill de charge) par l'intermédiaire de chariots porte-palans à poussée manuelle.

L'ensemble couvre pratiquement deux tiers de la surface de la salle. Afin d'améliorer le service en configuration frontale, il a été décidé d'installer une lisse tubulaire fixe transversale supplémentaire. Elle se destinait *a priori* à l'installation de l'éclairage de face. La tribune, une fois en place en configuration frontale, rendait le réglage des projecteurs à partir du sol pratiquement impossible. La nacelle mobile de type Génie Lift ne permettant pas d'atteindre cette position en toute sécurité, il a été convenu de livrer une nacelle à translation motorisée, installée sur un système de guidage transversal. Cet équipement de travail est accessible depuis un portillon de sécurité situé en passerelle à jardin. La direction technique souhaitait néanmoins que la porteuse fixe d'éclairage de face puisse être équipée à partir du sol ce qui, en l'état, était totalement impossible. Il a finalement été décidé de déposer, reporter et remplacer la lisse tubulaire fixe de face par un pont mobile réalisé cette fois en une poutre mobile triangulaire Stacco section 500, mue à l'aide de deux palans motorisés Liftket D8+.

Les installations complémentaires

• Résilles latérales

Les parois latérales de salle sont équipées de rails à boutonniers UPE posés tous les 1,20 m. Ces profilés remontent le long de la paroi jusqu'en sous-face de la passerelle. Ces équipements installés à hauteur réglable sont destinés à la mise en place de lisses tubulaires horizontales amovibles.

• Trappes et passage de câbles

Le raccordement aux différents réseaux scéniques s'effectue à partir du sol ou en retombée depuis la passerelle périphérique. Les boîtiers audio et vidéo, ainsi

TECHNIQUE & DANSE

que les boîtiers d'éclairage scénique situés en périphérie, sont discrètement intégrés dans des trappes situées en partie basse du décor acoustique. Leur nombre et leur répartition facilitent l'exploitation et ce quelque soit le type de configuration envisagée. La création d'une gorge scénographique aménagée en périphérie du plancher de danse simplifie grandement le passage des canalisations et réseaux divers à partir du sol. Les réseaux scéniques installés en passerelle empruntent des passages de câbles aménagés sous des trappes de plancher amovibles. Ce dispositif est particulièrement appréciable lors de la mise en œuvre, par exemple, des installations temporaires et/ou de nouvelles extensions. Le revêtement de sol retenu en passerelle est du type Fundermax. Ce plancher de couleur noire, traité dans la masse, propose un parement extérieur lui donnant un aspect proche de la tôle armée. Le complexe compressé classé non feu réduit considérablement l'émission de nuisances sonores. En comparaison avec un caillbotis traditionnel plus bruyant, ces nouveaux types de revêtements rendent impossibles le passage au travers et la fixation sous ce même niveau de petits fils de registres ou autres accessoires de câblage. Seule ombre au tableau, le raccordement de l'ensemble des palans motorisés devra être entièrement repris. Il semble, selon les dires de la direction technique, "que l'entreprise en charge des lots électricité courants forts et courants faibles n'ait pas réussi à comprendre la philosophie d'un lieu ou d'un espace aménagé pour des représentations publiques reconfigurables".



Cour technique, rampe d'accès, porte de décor

• Aménagement divers

Une série d'entretoises éloigne d'environ 10 cm la passerelle du décor acoustique. Cet interstice permet de faire retomber le long des parois à peu près tout ce que l'on veut (câbles, réseaux, tentures de décor ou de projection, ...). En complément, des lisses fixes additionnelles sont installées en sous-face de la passerelle périphérique et juste sous la retombée de plafond au niveau de la galerie de régies.

OVATION

R Ê V E E - 3

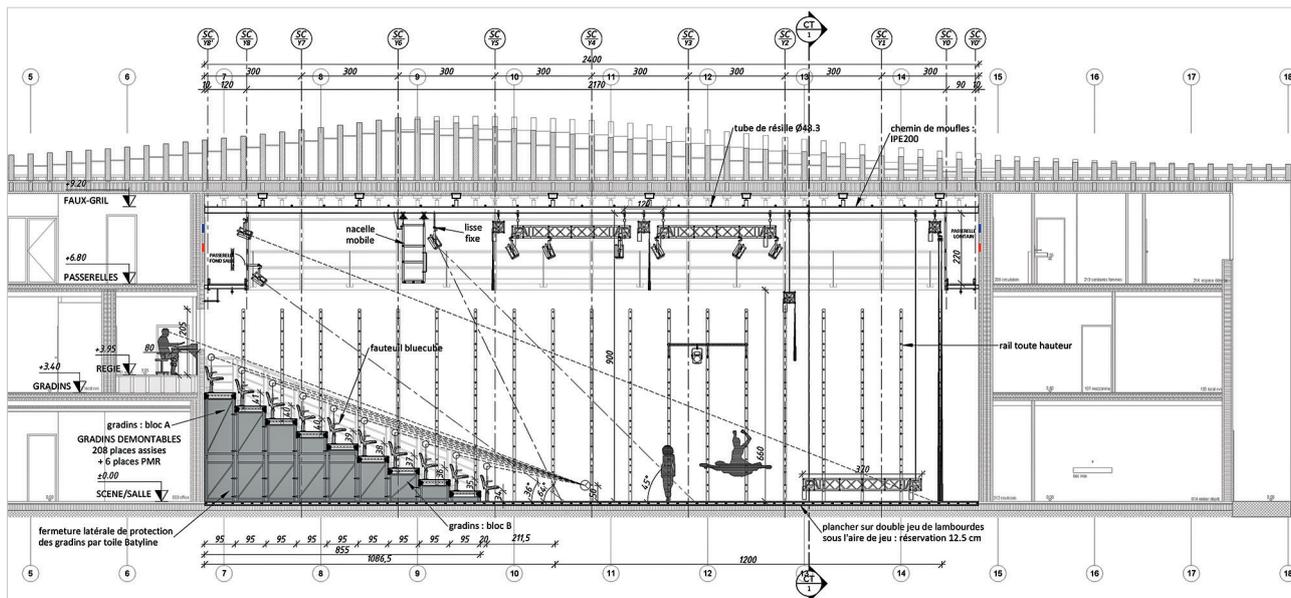
Multicolore et à spectre blanc complet, découvrez la nouvelle OVATION de LED blanches la plus brillante.

Un nouveau produit présageant des histoires épiques.

Osez Rêver

www.chauvettheatre.com

TECHNIQUE & DANSE



Configuration frontale, coupe longitudinale - Document © Changement à Vue

- Espace modulable : espace scénique intégré à la salle
- Quai de déchargement : 0,30 m, rampe de chargement latérale
- Portes d'accès décor : 2,75 m (l) x 2,30 m (h)
- Acheminement en stockage mezzanine : treuils de manutention coulissant sur guide
- Ascenseur monte-charge : aucun
- Ensemble de tribunes HOAC® Stage Technology, structure démontable
- Dimension de la tribune : 13,60 m (l) x 9 m (p), 8 rangs, emmarchement : 1 m
- Régies en galerie fond de salle, niveau R+1, surélévation : + 55 cm
- Ancrages/gril :
 - Résille de plafond tubulaire fixe située au-dessus des fers
 - 5 lignes de fers porteurs filants IPE200, surcharge : 300 daN/ml
 - Lisses tubulaires : sur garde-corps, sous la passerelle
 - Rails à boutons UPA, lisses sur consoles amovibles en parois latérales
 - Lisses sous la retombée de plafond en galerie de régie
- 1 niveau de passerelles périphériques
- Éclairage de face à 60° : passerelle fond de salle, à 45° et à 30° : poutres mobiles triangulaires et carrés section 500
- Réglage éclairage de face à 45° : nacelle motorisée sur rail de guidage transversal
- Dispositifs de machinerie : structure aluminium
 - Salle : 1 *truss* mobile en poutres Stacco section triangulaire 500 et 1 poutre mobile Stacco section triangulaire 500, palans motorisés Liftket D8+
 - Scène : 2 *truss* mobiles en poutres Sixty-82 de section carrée 500, palans synchronisés Chainmaster BGV-C1 et 3 poutres mobiles Sixty-82 de section carrées 500, palans motorisés Liftket D8+
- 1 poutre mobile de fond de scène en section triangulaire 200, palans à chaînes manuels
- Plancher de scène : Harlequin Scène Système, finition en hêtre, charge admissible : 500 daN/m²
- Plateau : 23,75 m x 16,85 m
- Aire de jeu : 12 m x 16,85 m
- Altimétries :
 - Passerelle périphérique : 6,50 m
 - Fers porteurs filants IPE200 : 9 m
 - Résille de plafond tubulaire fixe : 9,25 m
 - Pupitres lumière : ETC Ion Xe
 - Réseau lumière et interfaces Swisson : *switch* XES-2T6, nodes XND-8R5 ENode, DMX Merger X-MG-51, DMX-512 *splitter*
 - Blocs gradateurs mobiles : MA Digital Dimmer 12 x 3 kVA, Swisson XSD R1225H C3 Sinus Dimmer 12 x 2,5 kVA
 - Parc projecteurs traditionnels : Robert Juliat, ETC, ADB, Thomas, Strand Lighting, ...
 - Pupitre de mixage : Yamaha QL1, LS9-16, Rio 3224-D2 et 1608-D2 (Dante)
 - Diffusion sonore : Kling & Freitag Gravis 15W, Gravis 8, Nomos XLS, CA 106, SW 118E-SP
 - Diffusion complémentaire : Kling & Freitag Gravis 12 W, Gravis 8, Nomos XLS, CA 1515-9, CA 1515-6
 - Amplification : Kling & Freitag D 120:4, D 80:4, Lab.Gruppen IPD 2400, IPD 1200, ...
 - Réseau audio : Luminex GigaCore 12, *switch* Datwyler KS 24x
- Direction technique : José-Manuel Rodriguez
- AMO : Daniel Demont
- Équipements scéniques, serrurerie, machinerie : bc Swiss
- Menuiserie scénique, plancher de danse : bc Swiss (mandataire), Harlequin Floors
- Réseaux scéniques : Hyperson
- Tribune fixe : HOAC® Stage Technology